

Communiqué de presse, le 11 novembre 2015 **Embargo: 15h**

Nouvel horaire CFF dès le 13 décembre 2015

De grands changements pour l'horaire 2016

Les vastes chantiers de Léman 2030 démarrent sur l'Arc lémanique. Afin d'augmenter les capacités du réseau sur l'axe Genève-Lausanne, un remaniement conséquent de l'horaire 2016 est nécessaire. Dès le 13 décembre 2015, une grande majorité des voyageurs devra consulter un horaire avant de prendre le train.

Les voyageurs qui prendront le train, dès le 13 décembre 2015, devront consulter l'horaire avant tout déplacement. Les heures et les quais de départ seront modifiés. Ce sera valable en Suisse romande, mais aussi dans la région zurichoise où l'ouverture de la nouvelle ligne diamétrale aux trains grandes lignes modifiera des temps de parcours et des correspondances. Quelque 350 assistants clientèle aideront les voyageurs à se familiariser avec le nouvel horaire. Des stands d'information seront installés dans plusieurs gares de Suisse.

Les changements les plus importants peuvent déjà être consultés sur une carte interactive depuis la page www.cff.ch/changement-d-horaire. Le nouvel horaire est aussi en ligne sur www.cff.ch: il suffit d'introduire une date de voyage, à partir du 13 décembre 2015, pour savoir à quelle heure prendre son train.

Les 30 minutes qui changent tout

En Suisse romande, la plus importante modification de l'horaire aura lieu sur la ligne du Pied du Jura. Entre Yverdon-les-Bains et Bienne, les ICN en direction de la Suisse romande ou alémanique se suivent actuellement à 3 minutes d'intervalle. Avec l'horaire 2016, ils seront décalés de 30 minutes, permettant donc une cadence à la demi-heure des trains entre Yverdon et Zurich. Les trains ICN qui circulent entre Lausanne et Bâle ou entre Genève-Aéroport et Bâle relieront désormais l'Arc lémanique à Zurich. A Bienne, et sur le même quai, une navette ICN assure chaque heure la liaison avec Bâle. Corollaire de ces changements: l'adaptation de toutes les correspondances avec le trafic régional et les autres transports publics.

Dans le canton de Neuchâtel, les correspondances avec les Montagnes neuchâtoises et le Val de Travers s'aligneront sur le tempo à la demi-heure. Entre Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, cette nouvelle cadence nécessitera la collaboration de trois opérateurs, les CFF, transN et BLS, qui se partageront les dessertes et le matériel roulant. Une navette circulera toutes les 30 minutes entre Corcelles-Peseux et Neuchâtel. Les correspondances de la ligne de la Béroche seront améliorées en gare de Neuchâtel.

Dans le canton de Berne, en particulier dans le Jura bernois, les horaires des trains seront aussi décalés de 30 minutes. Des trains supplémentaires circuleront le matin aux heures de pointe entre Saint-Imier et Bienne ainsi qu'entre Bienne et La Chaux-de-Fonds. Un train supplémentaire circulera du lundi au vendredi entre Moutier (départ 6h45) et Sonceboz-Sombeval.

Dans le canton du Jura, les heures de départ et d'arrivée du RegioExpress Delle – Delémont – Bienne seront décalées afin de pouvoir garantir la correspondance avec l'ICN vers Lausanne. En revanche, celle entre le RegioExpress et la S3 du RER bâlois ne pourra pas être maintenue. Cela rallonge le temps de parcours entre Bienne et Laufon, exclusivement, d'une vingtaine de minutes.

Ailleurs en Suisse romande, l'horaire 2016 apporte également son lot de changements, à l'exception du canton de Fribourg que les travaux de Léman 2030 touchent très peu.

Le RER Vaud étendra son réseau jusqu'à Grandson, avec une cadence à la demi-heure, des quais prolongés et une gare rénovée. Morges récupère la halte des ICN de et vers le Pied du Jura. Les voyageurs en provenance de Lausanne qui se rendront à Saint-Gall gagneront 18 minutes, au-delà de Zurich.

A la recherche de solutions alternatives

Dans le canton de Vaud, huit InterRegio sur 51 ne s'arrêteront plus quotidiennement à Bex. Une navette ferroviaire entre Aigle et Saint-Maurice avec connexion avec les InterRegio et un bus répondant aux besoins des collégiens en fin d'après-midi permettront de combler cette lacune. A Renens, les arrêts des ICN matinaux (6h10, 7h10) circulant sur le Pied du Jura ne pourront pas être maintenus. En revanche les InterRegio d'heure de pointe pour/de Neuchâtel continueront à s'arrêter à Renens. A Nyon, l'ICN ne fera halte que le matin et en début de soirée. Les correspondances avec la Suisse alémanique pourront toutefois se faire à Morges où les ICN s'arrêtent à nouveau.

Dans le canton de Genève, les correspondances entre le trafic régional La Plaine – Genève et Lancy-Pont-Rouge – Genève se feront, chaque demi-heure, avec le RegioExpress Lausanne –Vevey ou Lausanne-Romont. Une connexion nationale plus rapide a pu être trouvée, aux heures de pointe, depuis Lancy – Pont-Rouge avec l'InterRegio du Valais.

Dans le canton du Valais, sept InterRegio sur les 44 quotidiens ne feront plus halte à Loèche, afin de ne pas entrer en conflit avec l'horaire des EuroCity de/vers l'Italie. Les voyageurs concernés auront la possibilité d'embarquer dans les trains régionaux de RegionAlps. Ceux-ci marquent d'avantage d'arrêts, ce qui rallongera un peu les temps de parcours vers Berne et Lausanne. Des scénarios sont actuellement à l'étude pour améliorer la situation dès 2017.

La cadence 90 minutes sera réintroduite entre Brigue et Iselle di Trasquera pour les trains-auto à travers le tunnel du Simplon.

Des connexions internationales modifiées

Dans le trafic international, quelques adaptations seront apportées dans la circulation des TGV Lyria. Elles n'ont toutefois rien à voir avec le lancement des travaux de Léman 2030. La plupart de celles qui concernent la Suisse romande se concrétisera dans le courant 2016. Le train direct reliant Genève à Marseille et retour ne circulera plus dès l'été 2016. En revanche, la relation entre Genève et Marseille sera toujours possible avec le TGV Lyria à destination de Nice, via Marseille. En raison d'une trop faible fréquentation, les TGV Lyria directs entre Genève et Lille seront supprimés. D'importants changements d'horaire interviendront en avril 2016: avec le prolongement de la nouvelle ligne entre Strasbourg et Paris en avril 2016, le temps de parcours entre ces deux villes sera réduit d'environ 30 minutes. Les voyageurs de et vers Luxembourg bénéficieront d'une relation quotidienne attractive avec correspondance TGV via Mulhouse. Naturellement, ces changements seront indiqués dans l'horaire en ligne.

Un changement d'horaire important et une offre améliorée

Le changement d'horaire du 13 décembre 2015 sera le plus important depuis l'introduction de Rail 2000, en 2004. En Suisse romande et au-delà, cela est dû au début des travaux de Léman 2030 sur l'Arc lémanique, notamment entre Renens et Lausanne où les trains seront systématiquement ralentis de trois minutes, avec des conséquences en chaîne sur l'ensemble du réseau. C'est la raison pour laquelle les CFF vont modifier plusieurs horaires sur l'axe est-ouest, l'artère ferroviaire principale suisse. Pour garantir et même augmenter l'offre aux voyageurs, les CFF ont puisé dans toutes les réserves de minutes existantes, ce qui se traduit par un horaire d'une densité exceptionnelle, dont la ponctualité dépend du bon fonctionnement de toutes les correspondances.

Au total, l'offre est étendue de 660 000 trains-km en trafic grandes lignes (+1%) et de 2,7 millions de trains-km en trafic régional (+3,3%).